Rouen

Conseil de **quartier**

DÉMOCRATIE LOCALE

Rejoignez les conseils de quartier

Ensemble, faisons grandir la ville !

© Didier Roubinoff - Vididixi • Mairie de Rouen • Service communication / SDL • atelier municipal d'impression • 12/06

Les conseils de quartier

un lieu d'échanges et de réflexions

Le rôle des conseils de quartier

Les conseils de quartier sont des groupes de réflexions et de propositions sur la vie des quartiers et de la Ville. Ils sont composés de personnes qui habitent ou travaillent dans le quartier. Ils participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les conseils de quartier peuvent être sollicités par le Maire ou lui faire des propositions sur toutes les questions concernant le quartier ou la Ville. Ils peuvent également être associés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions (aménagements urbains, environnement, dynamique sociale, équipements culturels, tourisme...).

L'engagement des conseillers de quartier

Être conseiller de quartier repose sur le volontariat.

Pendant trois ans, durée de son « mandat », il participe à des réunions régulières et à certains projets de la Ville.

Il respecte la charte de fonctionnement des conseils de quartier.

Il inscrit son action dans le cadre de l'intérêt collectif.

Fonctionnement des conseils de quartier

Chaque conseil de quartier détermine son propre fonctionnement dans le respect de la charte.

Les réunions du conseil permettent de développer l'échange, le dialogue et de faire émerger des propositions.

Chaque conseil est accompagné par deux élus municipaux : les élus référents.

Le service Démocratie locale

Le service Démocratie locale de la Ville de Rouen oriente les habitants vers les conseils de quartier.

Il accompagne les conseillers de quartier dans leur travail.

Il fait le lien entre les conseils de quartier, la Municipalité et les différents services municipaux.

Bulletin d'inscription

en qualité de conseiller de quartier de Rouen

❒ Madame ❒ Mademoiselle ❒ Monsieur

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Date de naissance .....

Profession .....

N° de téléphone fixe .....

N° de fax .....

N° de portable .....

N° de téléphone professionnel .....

Adresse courriel .....

Je certifie avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Rouen (à retirer au service Démocratie locale ou à télécharger sur le site : http://www.rouen.fr).

Je m'engage à exercer ma mission de conseiller(e) de quartier conformément à la charte de fonctionnement.

Date Signature

Merci de renvoyer au service Démocratie locale le bulletin d'inscription complété et signé, accompagné d'une copie d'un justificatif de domicile ou de l'employeur.

Conformément à l'article 32 de la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les réponses aux questions posées dans ce questionnaire sont nécessaires pour assurer la gestion de votre dossier d'inscription dans le ficher Conseiller de quartier, par la Ville de Rouen, responsable du traitement.

Service Démocratie locale
Hôtel de Ville
Place du Général De Gaulle
76037 Rouen Cedex 1

Tél : 02 76 08 89 96
Fax : 02 76 08 89 50
Courriel : conseil.quartier@rouen.fr
http://www.rouen.fr/mairie/quartiers.php